

## LE DEVELOPPEMENT LOCAL A L'EPREUVE DE LA DIVERSITE LINGUISTIQUE DANS LES COLLECTIVITES TERRITORIALES DU SUD DU BENIN

VODOUNNON TOTIN Kpinkponsou Marius

Université Abomey Calavi

Département de Sociologie-Anthropologie

ORCID : 0009-0009-4322-7348

[kmariuso@yahoo.fr](mailto:kmariuso@yahoo.fr)

**Résumé :** La diversité linguistique, bien qu'étant une richesse culturelle favorisant l'identité et l'inclusion, pose des défis structurels pour le développement local, notamment dans un contexte de marginalisation des minorités ethnolinguistiques et de faible mobilisation participative. Dans les communes du sud du Bénin, les groupes minoritaires sont souvent exclus des processus de consultation populaire du fait de l'hégémonie du français dans la communication institutionnelle, ce qui fragilise l'efficacité des actions communautaires. Face à ce constat, la question centrale de cet article est la suivante : comment la marginalisation des groupes minoritaires peut-elle être un frein au processus de développement local dans les municipalités du Sud Bénin ? À partir d'une démarche empirique mixte conduite auprès de 130 acteurs dans onze communes, la recherche analyse les défis du développement local dans un contexte de pluralité linguistique. Les résultats révèlent que les minorités actives constituent un support essentiel de mobilisation des ressources et un levier de développement territorial, à condition que les collectivités adoptent une politique locale d'approche participative inclusive intégrant toutes les sensibilités linguistiques cohabitantes.

**Mots-clés :** Décentralisation, Diversité linguistique, Minorités ethniques, Participation inclusive, Sud-Bénin

### LOCAL DEVELOPMENT PUT TO THE TEST OF LINGUISTIC DIVERSITY IN THE LOCAL AUTHORITIES OF SOUTHERN BENIN

**Abstract :** Linguistic diversity, while a cultural asset that fosters identity and inclusion, poses structural challenges to local development, particularly where ethnolinguistic minorities are marginalized and civic mobilization is limited. In the municipalities of southern Benin, minority groups are frequently excluded from public consultation processes due to the institutional dominance of French, undermining the effectiveness of community-based action. This article asks: how can the marginalization of minority groups simultaneously hinder and potentially catalyze local development? Drawing on a mixed-methods empirical approach involving 130 stakeholders in eleven municipalities, the study analyzes the challenges of local development in a context of linguistic plurality. Findings reveal that active minorities represent a key resource-mobilization asset and a lever for territorial development, provided local authorities adopt inclusive participatory policies that integrate endogenous languages.

**Keywords:** Decentralization, Linguistic diversity, Ethnic minorities, Inclusive participation, Southern Benin

## Introduction

En Afrique subsaharienne, le développement local est avant tout un processus endogène : il ne peut se réaliser durablement qu'à partir de la base, c'est-à-dire à travers l'implication active des communautés dans la définition, la mise en œuvre et l'appropriation des initiatives qui les concernent. Comme le soulignent M. Berhanu Kebede et D. Gobie (2023, p. 3), tout processus de développement décentralisé qui n'ancre pas ses mécanismes dans les réalités socioculturelles locales est condamné à produire des résultats structurellement limités, faute d'adhésion des populations. Ce développement à la base est de plus en plus reconnu comme un processus multidimensionnel qui ne se réduit pas aux seuls indicateurs économiques, mais intègre des variables sociales, culturelles et institutionnelles dont la synergie conditionne l'appropriation durable des initiatives par les communautés (R. Chambers, 1983, p. 14). Dans ce cadre, la décentralisation constitue le pivot institutionnel par excellence, en confiant aux collectivités territoriales la responsabilité d'animer la participation citoyenne et de mobiliser les ressources endogènes (Loi n° 97-029 du 15 janvier 1999, art. 2). Des travaux récents portant sur la décentralisation en Afrique subsaharienne francophone confirment que la réussite de cette articulation entre État et collectivités dépend en grande partie de la capacité des élus locaux à intégrer les populations dans les espaces délibératifs (Bello et al., 2023, p. 7).

Or, dans les sociétés plurilingues comme le Bénin, la langue n'est pas un simple outil de communication ; elle est, selon P. Bourdieu (1982, pp. 23-25), un instrument de pouvoir symbolique capable de moduler l'accès aux sphères décisionnelles et de reproduire des inégalités sociales. Le pays compte plus de cinquante langues nationales, mais le français demeure l'unique langue officielle de l'administration, de la justice et de l'enseignement formel, conformément à l'article premier, alinéa 3 de la Constitution du 11 décembre 1990. Cette situation engendre une asymétrie structurelle entre les populations francophones et les locuteurs de langues endogènes, notamment dans les communes rurales et périurbaines du sud du Bénin. Dans une perspective sociologique, A. Akkari et Y. Yao (2022, pp. 4-6) montrent que les langues africaines sont culturellement et socialement majoritaires, mais institutionnellement et politiquement minoritaires et minorées : leur exclusion des espaces délibératifs ne relève pas d'un simple déficit technique, mais d'un choix politique qui reproduit des hiérarchies sociales profondément enracinées.

Cette tension entre richesse linguistique et exclusion institutionnelle n'est pas propre au Bénin. N. G. Canclini (2006, p. 14) observe que les sociétés contemporaines vivent une transition entre un monde multiculturel fondé sur la juxtaposition d'ethnies au sein des états et un monde interculturel globalisé, transition souvent porteuse de conflits et d'exclusions. Dans le contexte béninois, la politique linguistique a oscillé depuis l'indépendance entre la promotion du français comme langue de développement et des tentatives timides de valorisation des langues nationales. La Loi n° 91-006 du 25 février 1991 portant Charte culturelle de la République du Bénin reconnaît explicitement les langues nationales comme vecteurs du patrimoine culturel, et la Loi n° 97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes impose à chaque collectivité de veiller à la promotion des langues nationales en vue de leur utilisation sous forme écrite et orale (art. 99). Néanmoins, comme le souligne C. Hounnouvi Coffi (2021, pp. 3-5), ces dispositions légales demeurent largement déclaratives, faute de mécanismes opérationnels et de ressources suffisantes pour leur mise en œuvre. Sur le plan continental, l'UNESCO (2024) relève que, malgré l'adoption de politiques éducatives multilingues dans plus de la moitié des pays africains, moins de 20 % des élèves d'Afrique francophone reçoivent encore un enseignement dans leur langue

maternelle ; ce constat vaut, par analogie directe, pour les espaces délibératifs du développement local. C'est dans cet écart entre le droit proclamé et la réalité vécue que se situe le problème central de cet article. Les processus de consultation populaire dans les communes du sud du Bénin continuent de se dérouler principalement en français, langue que la majorité des populations rurales et des groupes ethnolinguistiques minoritaires ne maîtrisent pas. Ce faisant, la participation citoyenne devient, selon la terminologie de S. R. Arnstein (1969, p. 217), une participation symbolique : les formes de consultation existent, mais sans transfert réel de pouvoir décisionnel aux communautés concernées. Une enquête récente conduite au Malawi par C. Nkrumah (2024, pp. 8-10) sur la langue et la participation dans les processus de planification urbaine démontrerait que même lorsque les textes juridiques garantissent la participation des communautés, l'usage exclusif d'une langue étrangère dans les documents et les réunions de concertation constitue en soi un obstacle structurel à l'inclusion : une conclusion qui résonne directement avec la réalité des communes du sud du Bénin.

Face à ce constat, cet article interroge d'une part la manière dont la diversité linguistique influence la mise en œuvre et les résultats du développement local dans les collectivités territoriales du sud du Bénin, et d'autre part la mesure dans laquelle les minorités sociolinguistiques, malgré leur marginalisation institutionnelle, peuvent constituer un levier de ce même développement. Il vise ainsi à analyser l'influence de la diversité linguistique sur la mise en œuvre et les résultats du développement local dans les communes du sud du Bénin, afin d'identifier des leviers susceptibles d'améliorer l'inclusion et l'efficacité des actions publiques. Cette démarche rejoint les préoccupations de M. R. D. Bélizaire, L. Ineza, I. S. Fall, M. Ondo et Y. Boum (2024, pp. 2-4), qui montrent que la langue peut fonctionner aussi bien comme obstacle que comme catalyseur selon la manière dont elle est intégrée dans les dispositifs institutionnels. L'hypothèse centrale est que la non-prise en compte de la diversité linguistique dans les mécanismes de gouvernance transforme une richesse culturelle en facteur d'exclusion, tandis qu'une gouvernance linguistique inclusive peut convertir cette pluralité en ressource de cohésion et de développement durable.

## **1. Démarche méthodologique**

### ***1.1. Approche et dispositif d'enquête***

La recherche adopte une approche mixte, combinant méthodes qualitatives et quantitatives, afin d'analyser en profondeur les liens entre diversité linguistique et développement local dans les communes enquêtées du sud du Bénin. Comme le soulignent Quivy et Van Campenhoudt (2011, p. 88), l'approche mixte renforce la validité des résultats par la triangulation des sources de données, en permettant de croiser données chiffrées et matériaux discursifs. Cette complémentarité méthodologique s'avère particulièrement pertinente pour l'étude des pratiques sociolinguistiques, qui articulent des dimensions objectives — fréquences d'usage, répartitions linguistiques — et subjectives — représentations et perceptions des acteurs.

### ***1.2. Échantillonnage***

L'échantillonnage est raisonné pour les entretiens, afin de cibler des acteurs directement impliqués dans la gouvernance locale, et aléatoire simple pour les enquêtes par questionnaire auprès des populations. Selon Pires (1997, p. 120), l'échantillonnage raisonné est particulièrement adapté aux études sociologiques axées sur les pratiques sociales. La

rigueur méthodologique a conduit à constituer un échantillon représentatif de 130 informateurs répartis en cinq catégories d'acteurs : acteurs de la gouvernance locale (33, soit 25,38 %), chefs de collectivités (23, soit 17,69 %), agents de mairie (20, soit 15,38 %), représentants de la société civile (22, soit 16,93 %) et responsables d'ONG (32, soit 24,62 %). Le tableau ci-après présente la répartition détaillée par commune et par catégorie d'acteurs.

Tableau I : Répartition des informateurs par commune et par catégorie d'acteurs

Communes	Acteurs de la gouvernance locale	Chefs de collectivités	Agents de la mairie	Société civile	Responsables ONG	Total
Bonou	5	2	3	1	4	15
Porto-Novo	4	3	2	4	3	16
Kétou	5	2	4	2	3	16
Akpro-Missérété	5	3	2	1	2	13
Dangbo	2	3	1	1	2	9
Aguégué	3	5	4	4	2	18
Sèmè-Kpodji	2	1	1	3	1	8
Adjarra	2	2	0	4	2	10
Covè	2	1	1	0	3	7
Abomey	1	1	1	1	5	9
Sekou	2	0	1	1	4	8
<b>Total</b>	<b>33</b>	<b>23</b>	<b>20</b>	<b>22</b>	<b>31</b>	<b>130</b>

Source : Données de terrain, 2025

### 1.3. Instrumentation de collecte

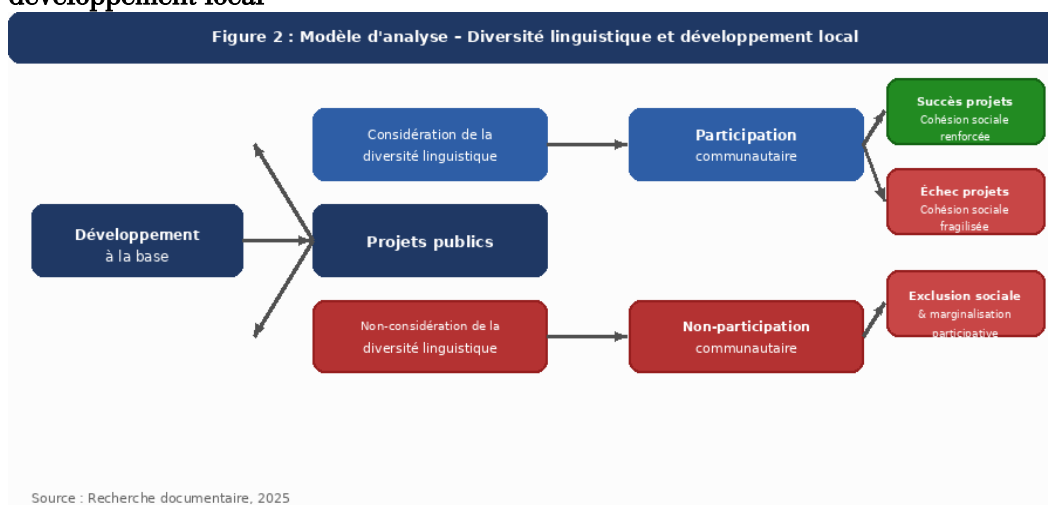
L'instrumentation mobilise un arsenal technique éprouvé : guides d'entretien semi-directifs, questionnaires structurés, carnets d'observation et supports d'enregistrement phonographique, complétés par des outils numériques de traitement des données. Cette rigueur instrumentale rejoint l'analyse de Blanchet et Gotman (2010, p. 19) pour qui l'adéquation des outils constitue le gage de la traçabilité et de l'intégrité des informations collectées. Les entretiens ont été conduits auprès des édiles, des techniciens communaux et des autorités morales ; les questionnaires ont été administrés aux résidents pour recueillir des données relatives aux répertoires langagiers et aux pratiques communicatives quotidiennes.

### 1.4. Cadre théorique et modèle d'analyse

Le modèle d'analyse repose sur trois piliers théoriques articulés. Premièrement, la théorie de la participation communautaire (Chambers, 1983) postule que l'efficacité du développement local requiert un engagement endogène à chaque stade du cycle de projet.

Freire (1974, p. 96) y ajoute l'impératif du dialogue en langue vernaculaire comme condition d'une appropriation authentique des enjeux par la base. Deuxièmement, la sociolinguistique du plurilinguisme (Calvet, 1993 ; 2005) éclaire les rapports de force entre idiomes dominants et parlers minorés, que vient compléter l'approche d'Ouédraogo (2000) sur l'institutionnalisation des langues endogènes comme rempart contre l'exclusion sociale. Troisièmement, l'anthropologie symbolique (Turner, 1969 ; Geertz, 1973 ; Balandier, 1971) démontre que les pratiques linguistiques constituent de puissants leviers de solidarité et d'identité collective. La figure ci-dessous schématise l'architecture conceptuelle du modèle d'analyse, en mettant en évidence les deux trajectoires causales opposées selon que la diversité linguistique est prise en compte ou ignorée dans la gouvernance locale.

**Figure 2 : Modèle d'analyse - Diversité linguistique, participation communautaire et développement local**



Source : *Élaboration des auteurs à partir de Chambers (1983), Arnstein (1969) et Freire (1974), 2025*

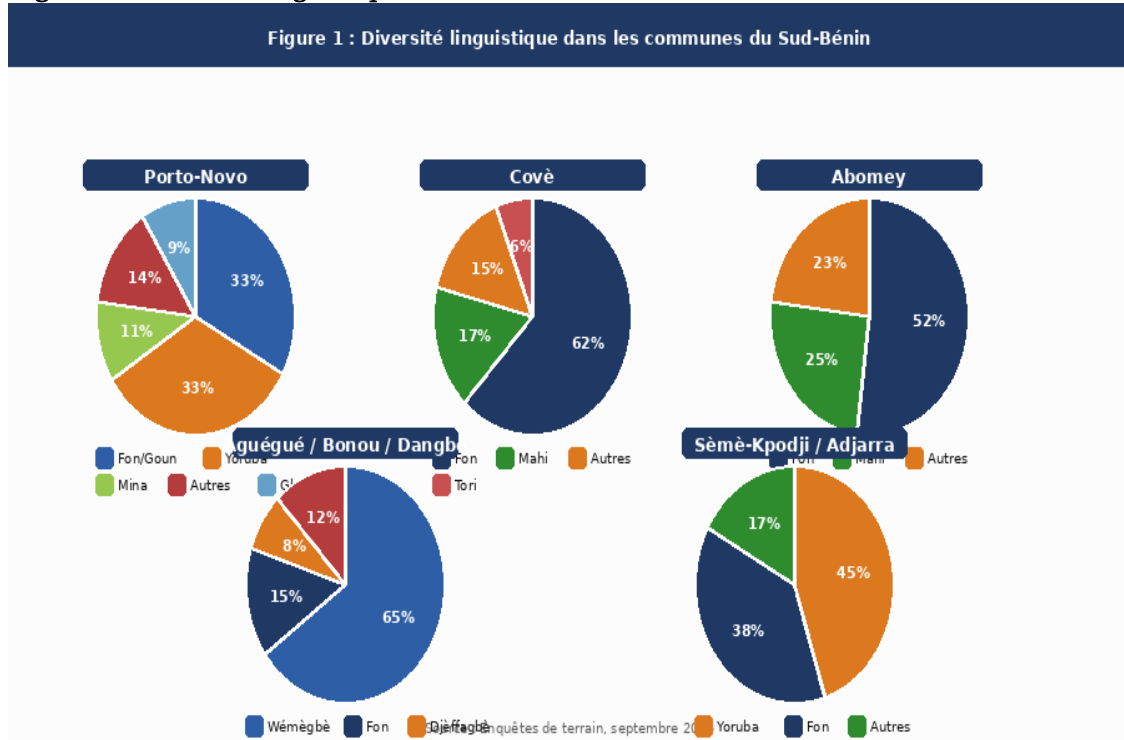
La lecture de ce schéma conceptuel appelle trois observations analytiques majeures. Premièrement, il met en évidence le caractère bifurqué du processus développemental : selon que la diversité linguistique est intégrée ou ignorée dans la conception des projets publics, la trajectoire aboutit soit à la participation communautaire et au succès des projets, soit à la non-participation et à l'échec. Cette bifurcation n'est pas aléatoire ; elle est le produit de choix institutionnels et politiques délibérés. Deuxièmement, le schéma illustre le rôle central du développement à la base comme moteur initial : sans ancrage endogène dans les réalités communautaires, aucun projet public ne peut prétendre à une participation authentique. Troisièmement, le modèle traduit graphiquement la thèse d'Arnstein (1969, p. 217) sur la participation symbolique : lorsque les langues locales sont exclues du processus délibératif, la consultation des populations devient un simulacre qui renforce, plutôt qu'il ne réduit, les asymétries de pouvoir entre institutions et communautés.

## 2. Résultats

### 2.1. Caractéristiques sociolinguistiques des communes enquêtées

Le sud du Bénin présente une forte diversité sociolinguistique, héritée d'une longue histoire de mobilités humaines, d'échanges commerciaux et d'interactions culturelles. Les investigations de terrain permettent de dégager des données précises pour les onze communes étudiées, dont la cartographie linguistique est restituée dans la figure ci-dessous.

Figure 1 : Diversité linguistique dans les communes du Sud-Bénin



Source : Enquêtes de terrain, septembre 2025

*Lecture quantitative de la figure 1.* La figure révèle une mosaïque sociolinguistique d'une grande complexité. Sept familles linguistiques dominent l'espace social : le tori, le yoruba, le wémègbè, le fon, le mahi, le djèffagbè et le goun. Le fon et ses variantes (goun, wémègbè, djèffagbè) saturent l'espace social dans plus de 60 % des communes enquêtées. À Porto-Novo, la répartition est remarquablement équilibrée : le fon/goun représente environ 33 % des locuteurs, le yoruba 33 %, et les langues mina et autres 34 % combinés, ce qui en fait le site de pluralité la plus élevée de l'échantillon. À Covè, au contraire, le fon domine à hauteur de 62 %, suivi du mahi (17 %) et d'autres langues (21 %). Dans les communes d'Aguégoué, Bonou et Dangbo, le wémègbè est prédominant (65 %), suivi du fon (15 %), du djèffagbè (8 %) et d'autres parlers (12 %). À Abomey, le fon représente 52 % des locuteurs, contre 25 % pour le mahi et 23 % pour d'autres langues. Dans les zones frontalières de Sèmè-Kpodji et Adjarra, la dynamique est dominée par le binôme yoruba-fon, sous l'effet des flux commerciaux et confessionnels transfrontaliers. Ces données confirment les observations de Vodounnon Totin (2019), selon qui les communes béninoises comptent systématiquement entre quatre et six groupes sociolinguistiques distincts.

*Lecture qualitative.* Au-delà de la cartographie, les investigations révèlent une tension structurelle entre le plurilinguisme citoyen et la rigidité institutionnelle. Pour 95 %

des personnes enquêtées, lorsque les politiques publiques sont conçues uniquement dans la langue majoritaire, une partie significative de la population se trouve de facto exclue des processus de développement. Les données attestent que l'hégémonie communicationnelle du français dans les instances délibératives communales cristallise une domination symbolique (Bourdieu, 1982, pp. 27-29) qui marginalise les locuteurs de langues endogènes, malgré leur rôle actif dans la vie communautaire. Cette cartographie sociolinguistique se décline en spécificités territoriales marquées. Les communes de Bonou, Kétou et Akpro-Misséréte se caractérisent par une hégémonie fonctionnelle du fon et de l'adja qui, tout en garantissant une structure communicationnelle solide, cristallise une hiérarchisation limitant l'expression politique et sociale des groupes minoritaires. À l'inverse, Porto-Novo déploie une pluralité complexe où la cohabitation du fon, du goun, du yoruba et du mina s'accompagne de rapports de force accrus entre parlars majoritaires et idiomes périphériques. Les communes rurales de Dangbo et Aguégoué voient la prédominance du wémègbè et du fon cimenter des solidarités fluviales fortes. L'enquêté Alain T., pêcheur de 46 ans à Aguégoué, témoigne à cet égard :

« Ici, tout le monde parle wémègbè. Même si tu viens d'ailleurs, tu es obligé de l'apprendre pour t'intégrer. »

Ce témoignage illustre le double visage de la langue endogène dans les communes rurales : vecteur d'intégration sociale et marqueur d'appartenance identitaire, elle fonctionne simultanément comme ressource de cohésion pour ceux qui la maîtrisent et comme barrière pour ceux qui ne la partagent pas. Si Abomey, bastion historique, illustre la dimension politique de la langue — où la domination du fon renforce une cohésion culturelle tout en marginalisant les parlars minorés —, les zones frontalières de Sèmè-Kpodji et Adjarra favorisent une haute mobilité linguistique sous l'influence directe des flux commerciaux. Ces résultats valident les thèses de Calvet (1993, p. 47) sur la persistance des rapports de force au cœur de l'arène publique plurilingue, confirmées dans le contexte béninois par Ahkpo (2021, pp. 8-10).

## 2.2. Diversité linguistique et développement local : entre entrave et levier

### *-La politique linguistique béninoise : un cadre normatif insuffisant*

Pour comprendre les dynamiques observées dans les communes du sud du Bénin, il est indispensable de situer la question dans le cadre de la politique linguistique nationale. Comme le souligne Hounnoui Coffi (2021, pp. 3-5), le Bénin a hérité à son indépendance d'un système où le français s'est imposé comme langue unique de l'administration, de la justice et de l'enseignement formel. Si plusieurs textes ont depuis tenté d'y remédier, le bilan demeure mitigé. Sur le plan des textes fondateurs, la Constitution du 11 décembre 1990 consacre le français comme langue officielle (art. 1, al. 3) et prévoit en son article 40 la mise en œuvre de programmes d'alphabétisation dans les langues nationales. La Loi n° 91-006 du 25 février 1991 portant Charte culturelle reconnaît explicitement les langues nationales comme composantes essentielles du patrimoine culturel. L'Arrêté n° 467-C/MESRS/DGM/SP de 1984 a créé le Centre national de linguistique appliquée (CENALA), dont l'objectif est de faire des langues nationales des vecteurs du développement culturel et du savoir. La Loi n° 97-029 du 15 janvier 1999 stipule en son article 99 que la commune doit veiller à la promotion des langues nationales en vue de leur utilisation sous forme écrite et orale. Pourtant, comme le relève Hounnoui Coffi (2021, p. 7), ce texte capital se résume à un paragraphe de trois lignes sur l'ensemble du dispositif législatif, sans mécanismes contraignants ni dotations budgétaires spécifiques. Le Programme d'action du gouvernement

2021-2026 introduit certes des initiatives nouvelles, notamment le projet ARCH, mais leur portée reste limitée en matière de gouvernance locale (Sanni et Atodjinou, 2012, p. 10). Ce paradoxe institutionnel constitue le terreau des inégalités de participation observées : les collectivités sont légalement tenues de promouvoir les langues nationales, mais ne disposent ni des outils ni des ressources pour le faire effectivement. C'est dans cet écart que la diversité linguistique se mue en obstacle structurel au développement à la base.

#### *-La barrière linguistique comme facteur d'exclusion participative*

Dans de nombreux espaces ruraux et périurbains du sud du Bénin, la langue officielle utilisée dans l'administration et les programmes de développement n'est pas maîtrisée par la majorité des populations locales. Sanni et Atodjinou (2012, p. 10) rappellent que, depuis la période coloniale et jusqu'à récemment encore, les messages de sensibilisation destinés aux populations — en matière de santé, d'agriculture ou de commerce — n'étaient pas traduits dans les langues nationales, une pratique qui perdure dans de nombreuses communes. Cette situation engendre une asymétrie informationnelle qui limite l'accès des citoyens aux dispositifs de participation, aux services publics et aux opportunités de développement. Les données de terrain illustrent concrètement ces dynamiques. Selon la Banque Mondiale (2004), la réussite ou l'échec des projets de développement est directement corrélée au degré d'implication des populations. Or, l'usage dominant du français dans les projets de développement limite structurellement cette implication. Un agriculteur de 44 ans à Allada l'exprime sans ambages :

« *Quand ils viennent parler des projets, ils s'expriment souvent en français. Nous, on ne comprend pas tout, donc on écoute seulement sans vraiment participer.* »

Une responsable de groupement de femmes de 34 ans à Adjarra renchérit :

« *On nous demande notre avis, mais les discussions se font en français. Cela décourage certains de parler parce qu'ils ont peur de mal s'exprimer.* »

Cette réalité illustre ce qu'Abolou (2008, p. 21) désigne comme la boîte noire de l'interface langue/développement, un espace où la terminologie, les savoirs et les rapports sociaux se combinent pour produire ou exclure des acteurs du processus développemental. La participation se limite ainsi à une minorité d'acteurs maîtrisant la langue administrative, créant un décalage entre les projets élaborés et les réalités vécues par les communautés. Cette situation confirme le diagnostic d'Arnstein (1969, p. 217) sur la participation symbolique : les formes de consultation existent, mais sans transfert réel de pouvoir décisionnel.

#### *-Les langues locales comme leviers de mobilisation communautaire*

À l'inverse, lorsque les langues endogènes sont intégrées dans les processus de communication communautaire, la participation s'en trouve qualitativement transformée. Un chef de village de 51 ans à Covè l'atteste :

« *Quand les animateurs traduisent en langue locale, la participation devient plus active. Sinon, les gens restent silencieux.* »

Un animateur communautaire de 32 ans à Bonou confirme ce constat :

« *Quand nous intégrons les langues locales dans les échanges, les populations se sentent davantage concernées par les décisions.* »

Ces observations corroborent la thèse de Freire (1974, p. 96) sur l'impératif du dialogue en langue vernaculaire pour garantir une appropriation réelle des enjeux par la base, et rejoignent les analyses d'Adoukonou (1980, p. 50) pour qui la valorisation des cultures et

des langues locales renforce la légitimité des actions de développement. Par ailleurs, les données de terrain révèlent que les minorités actives font preuve d'une capacité remarquable de mobilisation spontanée : elles participent au financement d'ouvrages communautaires, fournissent une main-d'œuvre bénévole et maintiennent des réseaux de solidarité transcommunautaires (Ahkpo, 2021, pp. 12-14). Ce potentiel demeure néanmoins largement sous-exploité par des institutions locales dont la hiérarchisation linguistique continue de produire des inégalités de participation.

### 3. Discussion

Les résultats de cette recherche mettent en lumière une diversité linguistique exceptionnelle dans les onze communes du sud-Bénin. Avant d'en tirer des enseignements théoriques, il convient d'en présenter la structure quantitative, puis d'en dégager les dimensions sociologiques fondamentales qui structurent les dynamiques observées. Sur le plan des chiffres, le fon domine à l'échelle nationale avec environ 36 % des locuteurs (INSAE, 2023), mais l'analyse locale, synthétisée dans la Figure 1, révèle une structuration nettement plus fine. H. Vodounnon Totin (2019) a documenté la présence systématique de 4 à 6 groupes sociolinguistiques distincts par localité. Les disparités sont marquantes : l'aïzo représente 83 % des locuteurs à Allada, le boo 75 % à Ségbana, tandis que Parakou présente une répartition plus équilibrée - bariba (36,5 %), batonou (29,4 %), fon (18,7 %) et dendi (15,4 %). Dans notre échantillon, Porto-Novo, où aucune langue ne dépasse 33 % de locuteurs, constitue le site de pluralité la plus élevée, tandis que Covè, avec le fon à 62 %, présente la concentration la plus forte. Ces données numériques précèdent et fondent l'interprétation qui suit.

Sur le plan interprétatif, la Figure 2 permet de comprendre pourquoi cette fragmentation linguistique constitue à la fois un facteur de dynamisme et une source de tensions. Le schéma illustre en effet que lorsque les groupes majoritaires monopolisent les espaces décisionnels, organisent les réunions en fon ou en français, et attribuent les postes de responsabilité aux élites issues de leur base, les minorités dispersées se trouvent structurellement marginalisées. Du point de vue de la sociologie des organisations, on est en présence d'un mécanisme de clôture sociale : l'usage exclusif de la langue dominante dans les espaces institutionnels fonctionne comme un critère de sélection implicite qui filtre l'accès aux ressources décisionnelles. Cette réalité illustre la domination symbolique théorisée par P. Bourdieu (1982, pp. 27-29) et les rapports de force inhérents à tout plurilinguisme institutionnel analysés par L.-J. Calvet (2005, pp. 61-63).

Sur le plan de la stratification sociale, les données révèlent que les groupes exclus des espaces délibératifs ne sont pas socialement homogènes : ils comprennent des agriculteurs, des femmes commerçantes, des pêcheurs et des artisans dont les savoirs et les initiatives locales restent invisibilisés par le filtre linguistique institutionnel. Y. L. Mahougbemongbo (2022, p. 9) précise que, dans le contexte béninois contemporain, l'essor des médias numériques reproduit voire amplifie ces inégalités linguistiques, en diffusant l'information prioritairement en français et en fon, creusant ainsi une double fracture : linguistique et numérique. Cette situation dépasse le seul cas béninois. Au Sénégal, O. Dia (2022, pp. 38-41) démontre que, malgré la prédominance du français comme langue officielle, l'imposition de fait du wolof dans l'espace public instaure une participation à deux vitesses. Au Burkina Faso, le maintien du français comme unique langue officielle parmi près de 60 langues nationales creuse une fracture profonde entre élites urbaines et populations rurales. Au Cameroun, la coexistence de plus de 250 langues locales encadrée

par un bilinguisme officiel français/anglais catalyse des crises de gouvernance majeures. Dans tous ces pays, comme en atteste la trajectoire béninoise restituée dans nos deux figures, la langue officielle fonctionne comme instrument de pouvoir et de distinction sociale (P. Bourdieu, 1982), tandis que le plurilinguisme produit des hiérarchies entre langues dominantes et minorées (L.-J. Calvet, 2005). Sur le plan de la sociologie du développement, ces comparaisons régionales confirment la thèse de la participation élitiste analysée par L. O. Asamoah et I. Ile (2024, pp. 26-28) dans le contexte ghanéen : la décentralisation, lorsqu'elle n'est pas assortie de mécanismes explicites d'inclusion linguistique, tend à reproduire et à légitimer les inégalités sociales préexistantes plutôt qu'à les corriger.

Sur le plan théorique, les résultats interrogent les modèles apolitiques de participation citoyenne en révélant la dimension stratégique de l'exclusion ethnolinguistique. D'une part, la fragmentation linguistique observée constitue un fait social total au sens maussien : elle traverse simultanément les sphères économique, politique, identitaire et symbolique des communes étudiées. D'autre part, les données révèlent que les minorités actives ne se résignent pas à l'exclusion, mais transcendent les clivages par des pratiques linguistiques hybrides (mélange fon-français-langue locale) que M. Vodounnon Totin (2019) identifie comme la quête d'une langue identitaire. Ces pratiques de résistance symbolique illustrent, dans la lignée de V. Turner (1969), comment les communautés liminaires parviennent à recréer des espaces de solidarité en marge des structures officielles. Sur le plan pratique, les agendas internationaux de durabilité eux-mêmes se trouvent fragilisés lorsqu'ils s'expriment dans des langues étrangères aux populations concernées, comme l'ont montré des chercheurs travaillant sur le lien entre barrières linguistiques et mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable en Afrique (M. R. D. Bélizaire et al., 2024, p. 3). Il apparaît donc indispensable que les collectivités territoriales adoptent des plateformes multi-acteurs et forment des médiateurs bilingues professionnels. Des initiatives du type « Jaime ma langue » permettraient de rationaliser les politiques publiques en favorisant l'émergence de langues véhiculaires locales, en cohérence avec les prescriptions de la Loi n° 97-029 du 15 janvier 1999, art. 99.

## Conclusion

Au terme de cette analyse, il apparaît que la diversité linguistique du sud du Bénin constitue simultanément une richesse culturelle et un défi structurel pour le développement local. Les données de terrain synthétisées dans les deux figures présentées démontrent que la coexistence de plus de cinquante langues engendre des clivages internes, où les groupes majoritaires monopolisent les espaces décisionnels et imposent le français ou le fon comme langues de travail, marginalisant les minorités ethnolinguistiques. Ces dernières se révèlent pourtant des actrices essentielles de la mobilisation communautaire, capables de financer des ouvrages collectifs, de fournir une main-d'œuvre bénévole et de maintenir des réseaux de solidarité transversaux. La discussion scientifique établit que cette hétérogénéité linguistique illustre la dimension politique du plurilinguisme, que la marginalisation numérique se traduit en marginalisation institutionnelle (Mahoubgembongbo, 2022, p. 9) et que l'institutionnalisation des langues endogènes constitue, selon Ouédraogo (2000) et Freire (1974), la condition nécessaire d'une gouvernance inclusive. Au-delà du cas béninois, la comparaison avec d'autres contextes ouest-africains révèle une tendance régionale : la domination d'une langue officielle structure l'accès au pouvoir et limite l'inclusion des minorités.

En perspective, il est indispensable de repenser les politiques publiques locales en intégrant les langues endogènes dans les dispositifs de communication institutionnelle, les campagnes de sensibilisation et les mécanismes de concertation. Une telle orientation permettrait de transcender la participation symbolique pour instaurer une véritable appropriation citoyenne des projets de

développement, transformant ainsi la diversité linguistique dès lors qu'elle est institutionnalisée et valorisée en ressource stratégique de cohésion sociale et en puissant levier de développement territorial durable. Cette étude comporte certaines limites. L'échantillon de 130 acteurs, bien que ciblé, ne permet pas une généralisation statistique à l'ensemble des communes du sud du Bénin. Le recours aux entretiens semi-directifs a pu induire un biais de désirabilité sociale. La période de collecte, marquée par des mobilités saisonnières, a pu influencer les dynamiques observées. Enfin, l'absence d'une triangulation quantitative robuste constitue une limite supplémentaire. Ces contraintes ouvrent des perspectives de recherche importantes, notamment à travers des études longitudinales évaluant les effets des politiques linguistiques inclusives, et des analyses comparatives entre le nord et le sud du Bénin.

### Références bibliographiques

- Abolou, Camille Roger. (2008). *Langues, terminologies et développement en Afrique*. Paris : L'Harmattan, 312 p.
- Adoukonou, Barthélémy. (1980). *Jalons pour une théologie africaine*. Paris : L'Harmattan, 287 p.
- Ahkpo, Pélégie Hessou. (2021). *La situation des langues au Bénin pour une meilleure gestion des communautés*. Djiboul, Djiboul.org, pp. 1-15.
- Alesina, Alberto, & La Ferrara, Eliana. (2005). *Diversité ethnique et performance économique*. Journal of Economic Literature, 43(3), pp. 123-145.
- Arnstein, Sherry Ruth. (1969). *A Ladder of Citizen Participation*. Journal of the American Institute of Planners, 35(4), pp. 216-224.
- Akkari, Abdeljalil, & Yao, Ydo. (2022). *La prise en compte de la diversité linguistique en contexte scolaire africain : entre discours et mise en œuvre*. Paris : UNESCO, 38 p.
- Asamoah, Louis Osei, & Ile, Isioma. (2024). *Voices in governance : Assessing citizen participation in local government decision-making processes in Ghana*. African Journal of Public Affairs, 15(1), pp. 23-45.
- Balandier, Georges. (1971). *Sens et puissance : les dynamiques sociales*. Paris : PUF, 334 p.
- Banque Mondiale. (2004). *World Development Report 2004: Making Services Work for Poor People*. Washington D.C. : The World Bank, 271 p.
- Blanchet, Philippe, & Gotman, Anne. (2010). *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*. Paris : Armand Colin, 128 p.
- Bourdieu, Pierre. (1982). *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*. Paris : Fayard, 244 p.
- Calvet, Louis-Jean. (1993). *La sociolinguistique*. Paris : Presses Universitaires de France (Que sais-je ?), 127 p.
- Calvet, Louis-Jean. (2005). *Pour une écologie des langues du monde*. Paris : Plon, 304 p.
- Canclini, Néstor García. (2006). La globalisation : productrice de cultures hybrides ? Actes du congrès Mondial de l'IUAES, Décembre 2006. Paris : Université Paris X-Nanterre, pp. 1-20.
- Capo, Hounkpati B. C. (1984). *Introduction à la linguistique historique des langues gbe*. Cotonou : Université Nationale du Bénin, 198 p.
- Chambers, Robert. (1983). *Rural Development : Putting the Last First*. London : Longman, 246 p.
- Constitution de la République du Bénin du 11 décembre 1990. Cotonou : Journal Officiel de la République du Bénin.
- Bélizaire, Marie Roseline Darnycka, Ineza, Lynka, Fall, Ibrahima Socé, Ondo, Mitoha, & Boum, Yap. (2024). *From barrier to enabler : Transforming language for global health collaboration*. PLOS Global Public Health, 4(6), e0003237. DOI : 10.1371/journal.pgph.0003237, pp. 1-8.
- Berhanu Kebede, Megersa, & Gobie, Dagmâwit. (2023). *Adequacy of capacity building and stakeholder involvement in decentralized education management : Evidence from Ethiopia*. Cogent Social Sciences, 9(2), pp. 1-18. DOI : 10.1080/23311886.2023.2247151.

- Dia, Oumar. (2022). *Pratiques linguistiques et exclusion citoyenne au Sénégal*. Revue Africaine des Sciences du Langage, 4(1), pp. 32-47.
- Freire, Paulo. (1974). *Pédagogie des opprimés*. Paris : Maspero, 202 p.
- Geertz, Clifford. (1973). *The Interpretation of Cultures*. New York : Basic Books, 470 p.
- Grawitz, Madeleine. (2001). *Méthodes des sciences sociales*. Paris : Dalloz, 1019 p.
- Hounnouvi Coffi, Claudine. (2021). *Contexte et perspectives linguistiques au Bénin en 2020 : entre langues nationales et langue officielle, un panorama complexe*. Cahiers du CRINI, n° 2, DOI : 10.56078/cahier-du-crini.410, pp. 1-18.
- INSAE / Langues au Bénin. (2023). *Répartition sociolinguistique de la population béninoise*. Cotonou : Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique.
- Le Roy, Étienne. (1999). *Le jeu des lois : une anthropologie dynamique du droit*. Paris : LGDJ, 415 p.
- Loi n° 91-006 du 25 février 1991 portant Charte culturelle de la République du Bénin. Cotonou : Journal Officiel de la République du Bénin.
- Loi n° 97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin. Cotonou : Journal Officiel de la République du Bénin, pp. 1-38.
- Mahougbemongbo, Yves Lionel. (2022). *L'impact des médias numériques sur la diversité linguistique au Bénin*. Revue Internationale des Sciences du Langage Contemporain, n° spécial décembre, pp. 1-20.
- Mauss, Marcel. (1925). *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*. Paris : PUF, 82 p.
- Montcho, Richard Sèmèvo. (2011). *Langue et identité au Bénin : enjeux sociolinguistiques contemporains*. Cotonou : Éditions Flamboyant, 215 p.
- Olukoshi, Adebayo, & Laakso, Liisa. (1996). *Défis pour l'État-nation en Afrique*. Uppsala : Nordiska Afrikainstitutet, 238 p.
- Ouédraogo, Aboubacar Luc. (2000). *Langues, communication et développement en Afrique*. Paris : Karthala, 276 p.
- Pires, Alvaro P. (1997). « Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique ». In J. Poupard et al. (dir.), *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques*. Montréal : Gaëtan Morin, pp. 113-169.
- Plateformes multi-acteurs (PMA). (2018). *Les Plates-formes Multi-Acteurs, un processus d'apprentissage aux systèmes d'innovations locaux agricoles*. Bamako/Cotonou : CIRAD/ICRISAT, pp. 1-25.
- Putnam, Robert David. (2007). *Diversité et communauté au XXI<sup>e</sup> siècle*. Études politiques scandinaves, 30(2), pp. 137-174.
- Quivy, Raymond, & Van Campenhoudt, Luc. (2011). *Manuel de recherche en sciences sociales* (4<sup>e</sup> éd.). Paris : Dunod, 262 p.
- Sanni, Mouftaou Adjibi, & Atodjinou, Cossi Marcel. (2012). *Le français et les langues nationales au Bénin : enjeux et perspectives*. Revue du LASH, Université d'Abomey-Calavi, 14, pp. 1-25.
- Turner, Victor. (1969). *The Ritual Process : Structure and Anti-Structure*. Chicago : Aldine Publishing, 213 p.
- Vodounnon Totin, Honoré. (2019). *Cartographie de la diversité linguistique dans les communes du Bénin*. Cotonou : Laboratoire de sociolinguistique, Université d'Abomey-Calavi [Rapport de recherche].
- UNESCO. (2024). *Spotlight 2024 Learning Counts : cartographie des politiques linguistiques éducatives en Afrique*. Paris : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, 68 p.
- Nkrumah, Cynthia. (2024). *Language, participation and inclusivity in the urban planning process in Mzuzu City*. Preprint, arXiv : 2512.14730, pp. 1-18. DOI : 10.48550/arXiv.2512.14730.
- Wolff, Hans Ekkehard. (2006). « Background and History : Language Politics and Planning » in Africa. In Hassana Alidou et al. (éds.), *Optimizing Learning and Education in Africa*. Paris : ADEA, pp. 26-55.